



FNEE CGT

Fédération Nationale
des personnels

*des ministères de l'Écologie,
de la Cohésion des Territoires, de la Mer,
des Transports et du Logement*



Fédération Nationale de l'Équipement et de l'Environnement CGT - 263 rue de Paris - case 543 - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 75 – Mail : fd.equipement@cgt.fr - Site internet : www.equipementcgt.fr

A

M. Guillaume Leforestier, secrétaire générale du MTECT

M. Jacques Clément, directeur des ressources humaines du MTECT

Montreuil, le 24 août 2022

Monsieur le secrétaire général,

Monsieur le directeur des ressources humaine

La fermeture physique de l'ENTE a conduit le ministère à prendre un arrêté de restructuration ouvrant des droits spécifiques aux agents de l'établissement, suite au vote du CTM du 22 mars 2022.

Depuis, M. Bertrand Petit mène la préfiguration de fermeture de l'établissement. C'est dans ce cadre qu'un certain nombre de sujets sont évoqués et que des solutions devraient être apportées.

Or, nous avons des retours très inquiétant concernant certains agents, ce qui nous amène à vous solliciter.

1/ Les postes des agents de l'ENTE sont soit fermés, soit transférés à l'ENTPE ou au CVRH lorsque la mission perdure. Dans le cas des transferts, les affectés sur ces postes ne sont pas tous considérés comme bénéficiaires des modalités de restructuration. On leur oppose le fait que l'ENTE et le CVRH sont tous deux regroupés sous FORC. Nous ne partageons pas cette vision, dans la mesure où ce qui prévaut, c'est bien le fait que l'ENTE ferme physiquement et que les agents sont accueillis dans un autre service. Nous pouvons vous citer le cas de M. [REDACTED] et Mme [REDACTED], à qui l'on refuse la prime de mobilité sur ce motif.

2/ L'ENTPE avait pris l'engagement « d'ouvrir » une antenne à Aix en Provence pour réduire l'impact du transfert des missions d'Aix à Lyon. Visiblement ce ne serait plus le cas. Il en résulte que les agents résidant à Aix devraient assumer la charge financière et l'impact sur leur vie familiale en termes de temps en étant obligé de se rendre plusieurs fois par semaine à l'ENTPE. Il est nécessaire de trouver une solution, sinon le ministère va contraindre les agents à refuser leur transfert et à rechercher un poste en proximité.

3/ Certains agents ont demandé dans le cadre de la restructuration à bénéficier d'une formation qui leur a été refusé. Nous ne comprenons pas pourquoi ce dispositif ne peut-être mis en œuvre. C'est le cas par exemple de Mme [REDACTED] et de Mme [REDACTED].

4/ Les agents d'encadrement supérieur dont le poste est supprimé ne semblent pas pouvoir disposer du dispositif d'accompagnement et de préfiguration. Par exemple, il leur est demandé de rechercher eux-mêmes un nouveau. C'est visiblement les cas de M. [REDACTED] grade de A, et M. [REDACTED], grade de A+.

5/ les agents qui seraient affectés en surnombre dans un service, par exemple CVRH ou ENTPE souhaite avoir une confirmation qu'ils pourront toujours bénéficier d'une priorité d'affectation, même s'il n'y a plus de surnombre suite à des départs ?

Enfin deux points qui concerne la restructuration, mais pas directement la préfiguration nous préoccupent.

Tout d'abord, il ne reste plus que la moitié des effectifs, notamment à Aix. Les agents subissent des pressions importantes pour assurer la continuité des formations. Ce n'est pas acceptable, il faut trouver une solution transitoire pour assurer le fonctionnement sans que les agents en pâtissent. Il y a un risque important de RPS et que plusieurs agents se retrouvent en arrêt maladie, ce qui va encore plus aggraver la situation.

Deuxièmement, rien n'est prévu concernant le sujet de l'archivage, notamment les diplômes conservés depuis plusieurs années, qui permettent à l'école d'en fournir un exemplaire lorsqu'un agent le demande. La préfiguration ne semble pas avoir bien identifié ce sujet.

En marge de l'ensemble de ses éléments, nous avons aussi détecté un sujet sensible qui concerne le cycle électoral en cours. Les stagiaires sont comptés dans les effectifs, ce qui conduit à plus de 100 électeurs et un scrutin de liste. Mais comme vous pouvez le comprendre, les effectifs permanents ont fortement chuté et, bien qu'électeurs les stagiaires ne sont pas réceptifs concernant ce sujet. Antérieurement les organisations syndicales trouvaient suffisamment de ressource permis les effectifs permanents, ce qui n'est plus le cas avec la restructuration. Nous souhaitons pouvoir traiter ce point dans le contexte exceptionnel de fermeture de l'ENTE.

Pour conclure Monsieur le secrétaire général et M le directeur des ressources humaines, la préfiguration ne permettant pas de répondre à plusieurs sujets, y compris dans le cadre strict du pré-positionnement, nous souhaitons pouvoir échanger avec vous, si possible rapidement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le secrétaire général et Monsieur le directeur des ressources humaines, l'expression de nos cordiales salutations.

Le secrétaire général de la FNEE CGT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Philippe Garcia', with a long horizontal stroke extending to the right.

Philippe Garcia